

Question santé avec Anne-Franck Maillard



Les participants attentifs aux propos d'Anne-Franck Maillard.

Anne-Franck Maillard, conseillère municipale à Missiriac a livré des informations pertinentes, souvent méconnues du grand public et pourtant essentielles pour les personnes qui hésitent à consulter et à se soigner par manque de moyens. Lors de la réunion publique du vendredi 22 septembre à la salle polyvalente, elle a fait un focus sur la complémentaire santé solidaire : « la CSS est une aide pour payer les dépenses de santé. Les personnes y ont droit si leurs ressources sont modestes. La complémentaire santé solidaire peut couvrir l'ensemble du foyer et vous ne payez pas les professionnels de santé, ni prothèses dentaires, ni lunettes, ni prothèses auditives ou dispositifs médicaux. Les personnes qui peuvent demander la CSS doivent bénéficier de l'assurance maladie et ne pas dépasser la limite maximum de

ressources », explique l'élu. Autre point abordé : le 100 % santé pour un accès à des soins de qualité, 100 % pris en charge. « Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'ensemble de l'offre 100 % santé est disponible. Les lunettes de vue, les aides auditives et les prothèses dentaires sont désormais 100 % remboursées. L'offre 100 % santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable ou de la complémentaire santé solidaire. Pour en bénéficier, l'offre 100 % santé est disponible dans toute la France et auprès de tous les professionnels de santé concernés. Demandez conseil et renseignez-vous auprès de votre complémentaire santé. »

Lors de sa visite en juillet dernier, le jury a été particulièrement « sensible à notre gestion économe de l'eau, qui est notre priorité et la mise en accessibilité de la voirie et l'espace handi-végétal. La gestion différenciée maîtrisée, les différentes actions véhiculées en

matière de pédagogie et d'animation en lien avec le slogan « l'enfant au cœur du village » ont séduit le jury. D'autre part, le label est totalement intégré à la politique de la commune avec une implication des habitants, des éco-citoyens et de nos trois agents municipaux. »

L'ENFANT AU CŒUR DU VILLAGE

La visite a été particulièrement « sensible à notre gestion économe de l'eau, qui est notre priorité et la mise en accessibilité de la voirie et l'espace handi-végétal. La gestion différenciée maîtrisée, les différentes actions véhiculées en



Ce résultat est celui d'un travail collectif, il récompense tous les habitants.

Christelle Marcy a annoncé à toutes ses équipes la validation du label 4 Fleurs pour trois ans, avec à la clé : « Un prix spécial, le prix national de l'action éducative et pédagogique qui est attribué en partenariat avec l'interprofession des semences et plantes. Ce prix récompense la mise en place d'actions éducatives et pédagogiques remarquables auprès des jeunes pour les initier au jardinage et les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement », précise la maire.

la route Fleurie sont autant d'actions futures, qui, via ce label 4 Fleurs, renforceront l'attractivité et l'image de notre commune. Je tiens à remercier tous les acteurs qui gravitent autour de notre label « Ville et Villages Fleuris », c'est bien tous les échanges qui me nourrissent, m'inspirent et conduisent sur le métier, remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse et le repolissez, ajoutez quelques et souvent effacez ! »

Christelle Marcy se rendra à Paris le 12 décembre prochain, avec toute une délégation pour la remise officielle de ce label. Des conservatoires en projet D'autres projets fleurissent pour développer l'image de la commune avec « la création d'un conservatoire des orchidées et dahlias, d'un verger conservatoire où la relance de

Fleurissement : le label 4 Fleurs validé et prix spécial décerné à la commune



Derrière leur maire Christelle Marcy, qui a porté la belle dynamique autour du bourg fleuri, c'est toute une équipe, celle des artisans de cette labellisation : les agents techniques en premier lieu, les Missiriacaises et Missiriacais, les élues et les agents administratifs ainsi que toute la jeunesse de la commune qui attendaient la nouvelle tombée jeudi 14 septembre.

Christelle Marcy a annoncé à toutes ses équipes la validation du label 4 Fleurs pour trois ans, avec à la clé : « Un prix spécial, le prix national de l'action éducative et pédagogique qui est attribué en partenariat avec l'interprofession des semences et plantes. Ce prix récompense la mise en place d'actions éducatives et pédagogiques remarquables auprès des jeunes pour les initier au jardinage et les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement », précise la maire.

vaillera aussi ce sujet et nous proposera de belles perspectives à n'en point douter. Nos trois agents du service technique ont déployé des trésors d'ingéniosité », puis la maire a terminé son intervention par un adage « je reprendrais cette citation : hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse et le repolissez, ajoutez quelques et souvent effacez ! »

Christelle Marcy se rendra à Paris le 12 décembre prochain, avec toute une délégation pour la remise officielle de ce label.

Paris le 12 décembre prochain, avec toute une délégation pour la remise officielle de ce label.

Informations : solidarites-sante.gouv.fr/100pourcent-sante. Site de l'assurance maladie. ↗